

ORGANISATION DE L'ASGCO

- Le comité directeur comprend 12 membres bénévoles élus pour 4 ans
- Les mandats sont renouvelables par moitié tous les 2 ans
- Le comité se réunit au complet 4 fois par an en plus des réunions des différentes commissions
- Composition du bureau : président, secrétaire, trésorière
- Les différentes commissions :
 - communication
 - sportive et arbitrage
 - parcours
 - vie du club et voyages
 - jeunes



L'association a pour vocation de soutenir la pratique du golf pour tous, dans un esprit de convivialité, de respect et de fairplay.

Plus il y a d'adhérents, plus l'AS peut proposer d'activités et soutenir les équipes.



CHARTRE

**de l'Association Sportive du golf
LA CABRE D'OR**

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

- Contribuer à développer le golf auprès des jeunes et des adultes dans le respect des règles et de l'étiquette, ainsi que des statuts de la FFGolf à laquelle elle est affiliée
- Développer la pratique du golf à travers l'organisation de compétitions amicales organisées par l'ASGCO au Golf de la Cabre d'or
- Favoriser les échanges et la convivialité en proposant des compétitions interclubs, des voyages golifiques pour les membres
- Accompagner les joueurs participants aux compétitions fédérales
- Soutenir financièrement et accompagner les élèves de l'école de golf sous la responsabilité des Pros
- Participer à l'amélioration du parcours en liaison avec la Direction du golf
- Préparer le parcours et arbitrer les compétitions organisées par l'AS

LA COTISATION FINANCE

- Le développement de l'école de golf : matériel pédagogique (balles/clubs/outils), polos, indemnisation des déplacements des Pro lors de l'accompagnement des jeunes en compétition
- L'organisation des compétitions et événements au sein du Club (contribution aux récompenses, buffet, goodies...)
- Une participation aux frais de déplacements pour les équipes inscrites en fédérales et nationales
- Les assurances des membres organisateurs
- La prise en charge partielle des droits de jeu pour les membres lors des compétitions internes (45%)
- Une participation lors de l'achat de polos, sweats pour les compétitions
- Une participation aux cours de golf pour les joueurs/euses représentant l'AS.

ÊTRE MEMBRE PERMET

- D'avoir la priorité sur les inscriptions aux compétitions organisées par nos soins
- De bénéficier d'un "droit de jeu" préférentiel pour ces mêmes compétitions
- D'être intégré dans les équipes qui représentent le club (dames, hommes, séniors, interclubs...)
- De participer aux championnats du club ainsi qu'au "championnat Matchplay du club"
- De bénéficier de prix préférentiels pour certains équipements (polos, sweats...)
- De participer à des sorties ou voyages golifiques organisés par l'ASGCO
- De bénéficier d'avantages de partenaires
- De recevoir toutes les informations liées à la vie du club

